

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 14 avril 2014**  
~~~~~

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DE L'HÉRAULT AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS
SYNDICAT MIXTE FILIÈRE VIANDE DE L'HÉRAULT.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 14 avril 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou
représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, Madame Michèle LAGACHERIE, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, M. Bernard GOUZIN, Mme Florence QUINONERO, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Monsieur Christian VILLOING, Madame Véronique NEIL, Monsieur Jean-André AGOSTINI, Monsieur Christophe GAUX, Madame Lucie TENA, Monsieur Olivier SERVEL, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Monsieur Marcel CHRISTOL, Monsieur Max ROUSSEL, Monsieur Grégory BRO, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Madame Amélie MATEO, Monsieur Bernard SALLES, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Madame Béatrice NEGRIER, M. Philippe MACHETEL, Madame Edwige GENIEYS, Mme Nicole MORERE, Monsieur Jean-François SOTO, Madame Evelyne GELLY, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Madame Viviane RUIZ, Mme Anne-Marie BIZEUL, Monsieur Jean-Claude CROS, Monsieur Stéphane SIMON, M. David CABLAT, Madame Isabelle ALIAGA, M. Jean-Claude MARC, Madame Chantal COMBACAL -Mme Martine BONNET suppléant de Monsieur Marc HENRY

Excusés :

Monsieur Alexis PESCHER

Quorum : 25	Présents : 48	Votants : 48	Pour 47 Contre 1 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu les statuts de la communauté de communes ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-33, L.2121-21 et L.5211-1 ;

Vu la délibération n° 842 en date du 24 juin 2013 prévoyant l'adhésion de la communauté de communes au Syndicat mixte filière viande de l'Hérault;

Vu les statuts du Syndicat mixte filière viande de l'Hérault fixant à un le nombre de représentant de la communauté de communes ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de désigner ses représentants pour siéger au sein des organismes extérieurs,

Considérant que l'assemblée, sur proposition du Président, a accepté à l'unanimité de procéder à un vote à main levée,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à la majorité des suffrages exprimés avec un contre,

- de désigner :

1. Monsieur Philippe SALASC en qualité de titulaire et Monsieur Jacky GALABRUN en qualité de suppléant pour représenter la communauté de communes au sein du Syndicat mixte filière viande de l'Hérault.

Transmission au Représentant de l'Etat N° 991 le 17/04/2014 Publication le 17/04/2014 Notification le DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le 17/04/2014 Identifiant de l'acte : 034-243400694-20140414-lmc167052-DE-1-1 Le Président de la communauté de communes Signé : Louis VILLARET	Le Président de la communauté de communes 
--	--